

<i>Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux/ Effectifs</i>	<i>Financement</i>
<p>Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale</p> <p>Lieu de formation principal : 01500 AMBERIEU en BUGEY – 48 rue Noblemaire Déplacements ponctuels au LEAP St Sorlin</p> <p>Formation sur 2 ans, 2 à 3 jours de cours /semaine, de septembre N à juin N+2 (congés scolaires en juillet-aout N+1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 222 heures de formation au centre de formation • 455 heures de stage réparties sur 2 périodes : 6 semaines en 1ere année et 7 semaines en 2eme année <p>Lieux de stage possibles : Tous les établissements et structures du secteur social et médico-social</p> <p>Effectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de la formation à partir de 8 inscrits - Effectif maximal = 15 	Autofinancement

Objectifs de la formation

Métier visé :

Selon l'Arrêté du 31 juillet 2009 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Economie sociale et familiale, le titulaire du BTS ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation, santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

But à atteindre :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du BTS en économie sociale et familiale.

Il aura pu appréhender le milieu professionnel à travers ses stages.

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

Etre titulaire d'un niveau IV, d'un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) ou tout autre diplôme reconnu de niveau IV (DE ME, DE TISF, BPJEPS...)

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation (si applicable)

La procédure d'inscription se déroule en deux phases :

- Etude du CV et du projet professionnel
- Entretien de motivation et test de connaissances portant sur les pré-requis dans les matières constitutives du BTS ESF. L'entretien peut se dérouler en visio en fonction des conditions sanitaires applicables.

Public concerné par la formation

Cette formation s'adresse à toute personne, quel que soit son âge et sa situation, souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.

Poursuite d'études

Possibilité de poursuite d'étude en 3eme année de Conseillère en économie sociale et familiale, en licence pro du secteur social et de l'économie sociale et solidaire, ou en Instituts de travail social en vue d'obtenir un Diplôme d'Etat.

Programme détaillé de la formation

Modules de formation du référentiel de certification du BTS ESF- Mars 2022

Durée totale en centre de formation : 1 222 h

Bloc 1 Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne 432 h

- 1.1 Santé-Alimentation-Hygiène 158 h
- 1.2 Sciences physiques et chimiques appliquées 23 h
- 1.3 Habitat - Logement- Environnement 114 h
- 1.4 Economie – Consommation 66 h
- 1.5 Numérique et vie quotidienne 23 h
- Travaux Pratiques à Visée de Conseil 48 h

Bloc 2 Organiser la vie quotidienne dans un service ou un établissement 195 h

- 2.1 Santé -Alimentation-Hygiène 21 h
- 2.2 Sciences physiques et chimiques appliquées 23 h
- 2.3 Habitat-logement- gestion des activités 108 h
- 2.4 Design d'espace et de produit 11 h
- 2.5 Gestion budgétaire et administrative, gestion des stocks 32 h

Bloc 3 Animer et former dans les domaines de la vie quotidienne 251 h

- 3.1 Animation et formation en vie quotidienne 55 h
- 3.2 Connaissance des publics 130 h
- 3.3 Méthodologie de projet 44 h
- 3.4 Design de communication visuelle 11 h
- 3.5 Gestion d'une action, d'un projet 11 h

Bloc 4 Communiquer et animer une équipe 86 h

- 4.1 Communication écrite et orale 65 h
- 4.2 Equipe et ressources humaines 21 h

Bloc 5 Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale 120 h

Connaissance des politiques, des dispositifs, des institutions

Actions professionnelles 50 h

LVE Anglais 88h

STAGES : 6 semaines en 1ere année et 7 semaines en 2eme année

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Le centre de formation dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une cuisine pédagogique située au LEAP St Sorlin

Les stagiaires ont à disposition des ordinateurs portables et un photocopieur.

Moyens pédagogiques :

- Adaptation des modalités pédagogiques : renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours, continuité pédagogique assurée en cas de confinement
- Travaux pratiques en cuisine pédagogique et salle de TP
- Travaux de groupe, ateliers
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage
- Livret de stage
- Utilisation de moyens audio-visuels

Moyens d'encadrement

Les stagiaires disposent d'un secrétariat pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par des formateurs de la formation professionnelle et des enseignants.

L'ensemble du dispositif est coordonné par une responsable de formation en charge de la supervision des cours et de leur actualisation, en charge également de l'accompagnement global des parcours de formation des stagiaires.

Modalités de suivi (si applicable) et d'évaluation [d'atteinte des objectifs] de la formation

Modalités de suivi :

Suivi des absences
Bulletins semestriels
Livrets scolaires
Fiches de suivi pédagogique et de formation
Attestation de suivi et de fin de formation

Modalités d'évaluation :

Evaluations formatives et sommatives
Examens blancs
Mises en situation professionnelles

Evaluation des enseignements
Evaluation de la formation

Validation/sanction de la formation

Délivrance du Diplôme par le Ministère de l'éducation Nationale.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations.

Les notes obtenues aux épreuves facultatives ne sont prises en compte que pour leur part excédant la note 10 sur 20. Les points supplémentaires sont ajoutés au total des points obtenus aux épreuves obligatoires en vue de la délivrance du diplôme.

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance d'une unité.

Les notes et unités correspondantes sont valables cinq ans à compter de leur date d'obtention.

Règlement d'examen :

BTS Economie sociale familiale			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF attendu	Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle			
Épreuves	Unité	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne	U1	6	CCF Pratique Deux situations d'évaluation		CCF Pratique Deux situations d'évaluation		Ponctuelle Pratique	5h
E2 : Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	U2	5	Ponctuelle Ecrite	4h	Ponctuelle Ecrite	4h	Ponctuelle Ecrite	4h
E3 Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne	U3	5	Ponctuelle Orale	40 min	CCF Une situation d'évaluation		Ponctuelle Orale	40 min
E4 : Communication professionnelle - animation d'équipe	U4	4	CCF Pratique Une situation d'évaluation		CCF Pratique Une situation d'évaluation		Ponctuelle Pratique	4h
E5 : Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	U5	5	Ponctuelle Ecrite	4h	CCF Une situation d'évaluation		Ponctuelle Ecrite	4h
E6 Communication en langue vivante étrangère	U6	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle Orale	45 min
Épreuves facultatives*								
Épreuve facultative 1 Langue vivante étrangère : LV2**	UF1		Ponctuelle orale	20*** min	Ponctuelle orale		Ponctuelle orale	20 mi- n***
Épreuve facultative 2 Engagement étudiant	UF2		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale		Ponctuelle orale	20 min

Contact

Responsable de formation :
Valérie VARRAULT
Licence Formatrice de la formation professionnelle
valerievarrault@saintsoformation.org

Tarifs

Frais de dossier : 28,00 €
Frais de sélection : 20,00 €
Frais de scolarité en autofinancement : 5,90 €/h
Soit :
Cout 1ere année : 704h x 5.90 = 4 153.60 €
Cout 2eme année : 518h x 5.90 = 3 056.20 €
Cout global 1 222h : 7 209,80 €

Possibilité d'échéancier annuel